



- AUX:** Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées
- DU:** Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
- OBJET:** Distribution du rapport de la trente-neuvième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (REP11/FL)

QUESTIONS SOUMISES À LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS POUR ADOPTION À SA TRENTE-QUATRIÈME SESSION:

Projet de directives à l'étape 8 et à l'étape 5/8 de la procédure

1. Projet de révision des *Directives sur l'étiquetage nutritionnel* (CAC/GL 2-1985) concernant la liste des éléments nutritifs qui sont déclarés dans tous les cas, de façon obligatoire ou facultative (par. 32, Annexe II).
2. Avant-projet de **Compilation des textes Codex pertinents pour l'étiquetage des aliments dérivés des biotechnologies modernes** (par. 157, Annexe III)

Projet de directives à l'étape 5 de la procédure

3. Avant-projet de définition des valeurs nutritionnelles de référence (paragraphe 170, Annexe IV)

Les gouvernements et organisations internationales intéressées souhaitant formuler des observations sur les points 1, 2 et 3 ci-dessus peuvent le faire en écrivant, conformément à la Procédure d'élaboration des normes Codex et textes apparentés (Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius), au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, à l'adresse suivante codex@fao.org, **avant le 15 juin 2011**.

B. DEMANDE D'OBSERVATIONS ET DE RENSEIGNEMENTS

Projet de norme à l'étape 3 de la procédure

4. Avant-projet d'amendement aux directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique: afin d'inclure les animaux et les algues marines d'aquaculture (par. 119, Annexe V)

Les gouvernements et les organisations internationales qui souhaitent formuler des observations sur le point 4 ci-dessus peuvent le faire en écrivant au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, codex@fao.org, avec copie au Point de contact du Codex pour le Canada, Direction des aliments, Santé Canada, codex_canada@hc-sc.gc.ca et avec copie au Point de contact du Codex pour l'Union européenne, codex@ec.europa.eu, **avant le 31 juillet 2011**.